



**Relevé de décisions**  
**COPIL N°3 du 14 septembre**  
**2023**  
**Visioconférence Zoom**  
**45 Participants**

**Ordre du jour : Voir le diaporama complet en PJ**

- 1 – Accueil et Introduction
- 2 – Présentation finale des documents réglementaires
- 3 – Point d’avancement des actions non réglementaires
- 4 – Budget
- 5 – Planning
- 6 – Questions diverses

**1 - Accueil et Introduction par les 3 co-présidents du COPIL**

**M. Matthieu PAPOUIN, Directeur adjoint DREAL Auvergne Rhône Alpes**

**M. Pierre ATHANAZE, Vice-président Métropole de Lyon**

**M. Jean-Yves PORTA, Conseiller métropolitain Grenoble Alpes Métropole**

**M. PAPOUIN** remercie l’ensemble des participants de leur présence à ce troisième COPIL de la campagne régionale Les Bons Réflexes 2023. Il remercie également les deux co-présidents qui accompagnent la DREAL dans cette démarche fondamentale d’information préventive des populations. Il remercie également l’APORA pour le partenariat construit depuis plusieurs années dans le pilotage de cette campagne régionale.

Il rappelle qu’il s’agit d’une campagne d’envergure unique en France avec un calendrier contraint et tendu et que le planning initial a été respecté malgré la baisse de moyens humains au secrétariat campagne.

**M. ATHANAZE**, VP de la Métropole de Lyon, en charge de l’Environnement, de la protection animale et de la prévention des risques, également VP d’AMARIS (Association Nationale des Collectivités pour la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs), remercie les services pour tout le travail réalisé et indique que la métropole attend la campagne avec impatience, notamment au vu des sujets d’actualité sur leur territoire (PPRT vallée de la chimie et pollution aux PFA).

**M. PORTA**, conseiller métropolitain à Grenoble Alpes Métropole (GAM), indique que cette campagne est très importante également pour son territoire exposé à différents risques. La culture du risque doit s’entretenir au-delà des aspects réglementaires avec la volonté de toucher le grand public, d’où la pertinence du déploiement d’actions non réglementaires avec différents partenaires du réseau. Il remercie Corinne THIEVENT et Fabien POURPRIX pour le travail important réalisé à l’organisation et à la réalisation de cette campagne.

**Fabien POURPRIX** présente l’ordre du jour de la réunion.

## **2 – Présentation finale des documents réglementaires**

Fabien POURPRIX présente une synthèse des travaux réalisés collectivement depuis le début de l'année 2023 sur le sujet « documents réglementaires ».

En ce qui concerne le **lot 1 (conception des brochures)**, tout est terminé, les Bons A Tirer des 16 brochures et 16 thermoscellants ont été signés début août 2023 suite aux retours des industriels sur les fiches établissements « simplifiées ». Le BAT de l'affichette a été signé début juillet 2023.

En ce qui concerne le **lot 2 (impression des brochures)**, les **1 713 720 brochures** (dont 1 689 800 sous thermoscellants) & les **100 000 affichettes ont été mises en production** mi-août auprès d'un imprimeur. Les brochures sous thermoscellants seront livrées **semaine 38** (du 18 au 22 septembre) auprès des 6 centres logistiques Mediapost (répartition des points par bassin).

En ce qui concerne le **lot 3 (distribution des brochures)**, les brochures sous thermoscellants seront livrées par la Poste semaines 41 & 42 (*du 9 au 20 octobre*) vers 1 671 610 boîtes aux lettres.

Enfin, en ce qui concerne le lot 3 bis (**distribution des brochures et affichettes pour les communes et les industriels**), les brochures et affichettes seront livrées le 11/09 auprès d'un centre unique Mediapost pour colisage (779 destinataires : 656 communes + 123 industriels de la campagne). L'envoi des plis se fera semaine 40 pour réception au plus tard le 6 octobre 2023. A noter qu'il y a un **reliquat de 47 675 affichettes** en stock chez l'imprimeur pour diffusion spécifique (à construire) auprès des ERP, entreprises riveraines, ...

Mme Kieffer (Rectorat de Lyon) interroge sur la distribution des affichettes auprès des établissements scolaires. Effectivement, celle-ci n'a pas été faite, il conviendra que le secrétariat campagne se rapproche des 3 rectorats pour étudier avec eux la faisabilité de cette distribution sur le territoire régional.

## **3 – Point d'avancement des actions non réglementaires**

**Corinne Thievent** présente ensuite l'avancement des actions non réglementaires, sauf la partie réseaux sociaux qui est présentée spécifiquement par Magazine et Fils.

> **Webinaires d'information à destination des communes** : 3 dates ont été proposées par mail aux 656 communes (4 et 7 juillet, 7 septembre 2023). Une centaine de communes ont participé à l'un de ces webinaires dont l'ordre du jour était : Point d'avancement sur les actions réglementaires et non réglementaires / Budget / Partenariat / Questions diverses. Globalement, les retours ont été positifs et les communes se sont dit favorables pour être relais de la campagne Les bons réflexes.

> **Site internet** [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com) : il sera mis en ligne officiellement début octobre 2023, en même temps que la conférence de presse de lancement de la campagne. Actuellement, un gros travail de relecture est en cours notamment sur les contenus (contrôle de cohérence et véracité). De plus, les fiches établissements industriels y seront sur une version complète et ces fiches sont donc en relecture par les industriels. Corinne Thievent demande s'il y a des volontaires pour contribuer à la relecture des pages communes du site.

> **Vidéo consignes** : elle est disponible et opérationnelle depuis début juillet, elle reprend les 4 bons réflexes en version courte pour pouvoir être diffusée sur les réseaux sociaux.

> **Conférence de presse de lancement le 5 octobre 14h30 Préfecture de Lyon**. Elle est en cours de préparation avec la DREAL et la préfecture de région (élaboration communiqué de presse et dossier de presse).

> **4 pages présentant la campagne** : document communicant pour présenter la campagne et ses objectifs.

> **Village forum Risk Indus Pont de Claix du 5 au 7 octobre** : ce village forum abordera les aspects relatifs à la prévention du risque, comme ceux relatifs à la gestion de l'événement majeur ou celui tout aussi essentiel des actions nécessaires au retour à la normale. Soutenus et accompagnés par **l'IFFO-RME** pour l'organisation et la création de ce village forum, **qui sera une première nationale sur cette thématique**, et largement porté par la commune de Pont de Claix, l'ambition est de proposer des ateliers ludo-pédagogiques et un panel d'animations pour les scolaires les 5 et 6 octobre et pour le grand public le samedi 7 octobre. Une ouverture officielle du forum est prévue le 7 octobre à 11 h avec le préfet de l'Isère et le maire de Pont de Claix.

**Au programme** : des ateliers interactifs pour se familiariser avec les risques et les moyens de s'en protéger (Carto'Risk, Vivre avec le Risque, Limite'Risk, Nucléo'Risk, Arti'Risk, Quesako Risk, DepolluTout, Je fais ma valise, Cata'Kit, Alert'o Risk, Secur'Habitat, Atelier Exper, Hydro Risk, Addicto Risk...), une initiation aux gestes qui sauvent, un escape game proposé par le SDIS, une présentation du matériel avec les pompiers des plateformes chimiques du sud grenoblois, une pièce de théâtre « Accords Mineurs pour risques majeurs » avec la compagnie Imp'Acte...

> **Poursuite du label Les bons réflexes**

> **Journée technique sur l'alerte avec l'IRMa et la métropole de Lyon** : reportée plutôt au premier semestre 2024.

> **Pièces de théâtre sur les risques** : actions reconduites, programme à construire sur la période 2023/2027.

> Actions des partenaires du réseau Les bons réflexes à programmer sur la période 2024/2027 notamment avec l'association Résiliances.

A noter également les réunions publiques organisées par les CLI Saint Alban (13 octobre) et Romans (16 octobre) auxquelles participeront le secrétariat campagne.

### **Zoom spécifique sur les réseaux sociaux par Sylvia Grandgirard de Magazine et Fils**

**Une nouvelle dynamique a été collectivement décidée pour la campagne 2023 et elle est déployée par Magazine et Fils (qui fournit un community manager jusqu'à fin 2023).** Les réseaux sociaux retenus sont : Facebook, Instagram, X et LinkedIn. La campagne RS est financée par l'État et sera organisée en **3 temps distincts** :

- **Vague 1** : « **pré-lancement** » du 12 au 29/09 avec des posts hebdomadaires pré-établis afin de préparer sans « spoiler »
- **Vague 2** : « **lancement** » du 2/10 au 13/10 avec des posts plus réguliers et appuyés par vidéos – phase la plus importante en cohérence avec plusieurs étapes importantes (Conférence de presse de lancement avec Préfète AuRA le 5/10, nouveau site web, distribution des brochures en BAL du 9 au 20/10, Journée Nationale de la Résilience le 13/10...)
- **Vague 3** : « **post-lancement** » après le 14/10 pour ancrer les bons réflexes sur la durée

**Des kits de communication ont été réalisés et mis à disposition d'ambassadeurs et relais identifiés.**

**En ce qui concerne LinkedIn, une communication spécifique a été menée auprès d'ambassadeurs** pour toucher les réseaux professionnels, salariés, collègues, partenaires (sur LinkedIn, on communique en son nom propre). Les **outils** mis à disposition :

- un guide de messages clés en main, adaptables aux différents niveaux de motivation
  - des bonnes pratiques de publication pour booster la visibilité des posts
  - des illustrations (*images, vidéos, animations*)
- ... le tout accessible depuis **une page web** explicative.

#### 4 – **Budget prévisionnel**

**Fabien POURPRIX** présente le budget prévisionnel, avec le rappel des grands principes : les industriels financent essentiellement le volet réglementaire (une clé de répartition permet comme en 2018 la ventilation des coûts entre eux, avec une petite évolution des critères : nouveau critère « nombre de BAL » en lieu et place du « nb d’habitants par commune ») ; les actions non réglementaires sont financées principalement grâce à des subventions des autres acteurs (Etat, collectivités...). La maîtrise des coûts constitue un souci majeur pour le secrétariat campagne et le budget a été maîtrisé par rapport à 2018.

Un premier appel de fonds a été envoyé aux industriels le 27 juin 2023 sur 85 % du budget qui leur est imputable, avec quelques interrogations encore (sur plusieurs rayons PPI notamment). Le deuxième appel de fonds est prévu prochainement (fin 2023 ou plus vraisemblablement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024) afin de couvrir le reste des charges imputées dans le budget aux industriels, et au regard des derniers arbitrages qui pourraient avoir lieu.

Par contre, le financement de la distribution par les 25 plus grosses communes semble poser plus de difficultés. Malgré plusieurs relances, certaines communes ne répondent pas et d’autres ne veulent plus participer. Il est demandé aux communes, conformément aux décisions prises par le COPIL en mars dernier, de rester solidaire de cette action collective d’information et de contribuer à la démarche globale en acceptant de financer la distribution sur leur territoire sur la base d’un prix forfaitaire par brochure (légèrement inférieur au prix réel facturé par le distributeur en charge de la distribution).

#### 5 – **Planning**

**Corinne THIEVENT** rappelle le lancement officiel de la campagne en préfecture le 5 octobre prochain, ainsi que la distribution des brochures du 9 au 20 octobre 2023.

**En conclusion, M. PAPOUIN** salue le travail colossal réalisé, avec une qualité et une maîtrise des coûts remarquables. Il invite les participants à relayer fortement la campagne dans leurs réseaux. Il indique que le prochain COPIL aura lieu mi 2024 et permettra de faire le bilan de cette action d’envergure, sur la base notamment d’une enquête de perception qui sera réalisée début 2024. D’ici là, tous concernés tous impliqués !